

RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2009
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

9 novembre 2009

Conformément à l'article 955 du code municipal, il m'est agréable de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité de La Motte.

Je dois traiter, entre autres, des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme triennal d'immobilisation.

DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Le résultat des opérations financières pour l'année 2008 totalise un revenu de 520 597\$. Les dépenses se sont chiffrées à 520 469 \$ incluant les dépenses en immobilisation. Ces montants démontrent un surplus de 128 \$.

DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification des états financiers de notre Municipalité pour 2008 a été exécutée par monsieur Daniel Tétreault, c.a.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2007-2008-2009

Le programme triennal d'immobilisation pour l'année 2009 totalise 10 000\$. Ce montant comprend l'acquisition de divers petits équipements.

CONTRAT TOTALISANT PLUS DE 25 000\$

Selon l'art. 955, je dois vous informer de tous les contrats de 25 000\$ et plus, et de tous les contrats de 2 000\$ qui sont faits par un même entrepreneur, totalisant 25 000\$ et plus. Sur notre territoire, nous avons octroyé un contrat à *Galarneau entrepreneur général* pour la préparation d'une réserve de concassé au coût de 48 536.25 \$ pour l'année 2009.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2009

Après l'analyse du dernier rapport comparatif des revenus et des dépenses, nous prévoyons un budget équilibré.

LES RÉALISATIONS SUR LESQUELLES VOTRE CONSEIL A TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE SONT :

- Afin de nous conformer aux obligations de la Loi provinciale sur la gestion des matières résiduelles, nous avons amorcé la restauration du dépôt en tranchées (dépotoir) en 2008 et nous l'avons terminée cette année. Après quelque mois de vécu avec notre parc à conteneurs, nous avons procédé à quelques modifications afin de le rendre plus efficace et facile d'utilisation pour nos citoyens.
- La réussite de la onzième édition de La Route du Terroir, le soutien à la Marche pour la vie, aux Fêtes de la famille et à la Fête des bénévoles, grâce à l'implication du personnel en place.
- Les conditions climatiques nous ont encore une fois empêchés d'effectuer les travaux de stabilisation du talus, sur le chemin de la Baie, ceux de 2008 qui ont été reportés et planifiés en 2009. Donc d'ici la fin de l'année, nous procéderons à l'achat et à l'entreposage des matériaux granulaires et autres matériaux nécessaires à la réalisation des travaux de 2008 et de 2009 pour l'année 2010, si les conditions climatiques sont plus favorables que pendant les deux dernières années.
- Dans la continuité de l'implantation d'un service de protection des incendies, afin de nous conformer aux obligations de la Loi provinciale sur le schéma de couverture de risques en incendie, nous avons reçu en don, un camion autopompe de la Mine Xtrata, Fonderie Horne. Nous avons fait l'acquisition d'appareils respiratoires ainsi que de quelques petits équipements nécessaires au bon fonctionnement et cela afin d'augmenter l'efficacité des interventions. Au début de juillet, nous avons organisé une cérémonie afin de féliciter nos 7 pompiers volontaires qui ont terminé leur formation de pompier 1.

RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2009
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

- Dans nos chemins municipaux, nous avons continué notre programme de drainage, de rechargement en brut et en concassé dans les endroits stratégiques. Nous avons également, suite à un bris majeur, procédé au changement du ponceau enjambant le ruisseau Bellefeuille sur le chemin de la Baie.
- La Municipalité a été partenaire avec la Table de Concertation pour la construction d'une Gloriette dans le parc d'amusement situé au centre du village.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

La continuité des travaux de stabilisation du talus en 2010, sur une longueur de 130 mètres sur le chemin de la Baie.

Pour la continuité de l'élaboration du Plan de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC d'Abitibi, obligation gouvernementale, il nous reste à mettre en place la gestion des matières putrescibles (compostage) qui sera faite en collaboration avec la MRC d'Abitibi. Nous comptons encore sur votre soutien et votre coopération pour améliorer ce nouveau service.

Nous projetons de remplacer le camion de déneigement, qui nous a servis depuis plusieurs années, mais qui, malheureusement, commence à faire sentir son âge avancé.

Nous ferons des recherches dans deux programmes de subvention soit : *Nouveau Programme Fonds Chantiers Canada-Québec (volets collectivités et grandes villes)* et le nouveau programme de *Transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2010-2013)* afin de vérifier si des projets futurs pourraient cadrer dans ces programmes.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe municipale, c'est-à-dire, les employés (es), ainsi que nos nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année, ont fait preuve d'un savoir-faire remarquable. Je remercie également la population pour son support. Je tiens également à souligner le travail du Conseil municipal qui a terminé son mandat en octobre dernier et aussi souhaiter la bienvenue à la nouvelle équipe pour les quatre prochaines années.

René Martineau
Maire